

La première apparition du terme " ethnologie "

A la mémoire d'André-Marie Ampère

PEUT-ON PARLER de la « naissance » d'une science dans le sens événementiel du mot ? Dans bien des cas certainement, mais la création d'une science — la précision d'un but, d'une méthodologie et d'un domaine de recherche propres à une préoccupation érudite — s'effectue lentement et progressivement : elle est l'œuvre de plusieurs générations de savants. Ainsi, l'origine des études ethnologiques remonte à la plus haute antiquité hellénique, mais elles ne peuvent être considérées comme une discipline indépendante qu'à partir du moment où ses savants en prennent conscience. Pour l'ethnologie, ce « moment » est arrivé en 1724 et 1725, deux années mémorables dont la première est marquée par la publication des « Mœurs des sauvages Américains » de Lafitau et de l'« Origine des fables » de Fontenelle, tandis que la deuxième a vu paraître les « Antiquitates Vulgares » de Bourne et le dernier volume de la « Collection of the Old Ballads » d'Addison. Ces monuments annoncent le début aussi bien de l'ethnologie générale que de l'ethnologie européenne. Ainsi est « née » l'ethnologie, mais, dès lors, elle n'a pas cessé de faire fluctuer les limites de son champ d'observation, d'abandonner et de récupérer ses divers domaines scientifiques, et même de changer périodiquement de nom. En 1730, Giovanni Battista Vico l'appelle, avec la gracieuse simplicité de son époque et de sa patrie napolitaine, « la scienza nuova », sans se préoccuper de lui trouver une appellation propre. (Dante nomma, avec la même imprécision littéraire, trois siècles et demi auparavant, « il dolce stile nuovo » le départ d'une révolution spirituelle qui transforma plus tard toute notre civilisation européenne.)

Voilà donc notre science fondée, sans avoir d'appellation fixe. Ce contraste est accentué plus encore par la multiplication de ses adeptes, et surtout par l'activité de Herder et Wilhelm von Humboldt. Ces savants essayent de la baptiser, mais leurs propositions telles que « anthropographie », « science des caractères nationaux » et « psychologie des peuples » ne produisent pas un effet satisfaisant. Vers les années 1790 réapparaît en Allemagne le terme « ethnographie »¹ qui semble répondre à l'exigence de cette nouvelle discipline et être capable de la représenter dans son ensemble. Il connaît une expansion rapide et survit encore de nos jours où il sert à désigner la partie descriptive de nos recherches.

Vers les années 1930, notre science reçoit son nom actuel d'« ethnologie ». Mais l'origine et l'apparition exactes de ce terme n'ont jamais jusqu'à présent été éclaircies. En effet, tous les historiens de l'ethnologie² et tous les dictionnaires

1. J'ai l'intention de consacrer une étude séparée à la première apparition et à l'histoire du terme " ethnographie " et de la publier dans *Ethnologia Europaea*.

2. Voir tout particulièrement : A. Bastian, *Die Vorgeschichte der Ethnologie*. Berlin, 1881. pp. 5 et 17 ; W. E. Mühlmann, *Geschichtliche Bedingungen der völkerkundlichen Wissenschaft*. pp. 4-5. In : K. Th. Preuss (Herausgeg.), *Lehrbuch der Völkerkunde*. Stuttgart, 1937. pp. 2-43 ; W. E. Mühlmann, *Geschichte der Anthropologie*. Bonn, 1948. pp. 81-83 ; T. K. Penniman, *A Hundred Years of Anthropology*. 3rd edit. London, 1965. p. 53 ; J. Helm, *Pioneers of American Anthropology*. Seattle-London, 1966. p. 13. — A ces quelques ouvrages principaux de l'histoire de l'ethnologie, attribuant le mérite de l'introduction du terme " ethnologie " à Edwards et à la fondation de la " Société ethnologique de Paris ", je trouve superflu d'ajouter le grand nombre de publications qui reprennent, sans la vérifier ni rectifier cette erreur répandue.

étymologiques historiques lient la première utilisation de ce mot à la fondation de la « Société ethnologique de Paris » en 1839 par William Frédéric Edwards. Or, l'inventeur du terme « ethnologie » et son propagateur fut, en réalité André-Marie Ampère, connu surtout par ses découvertes physiques. Cet esprit exceptionnel à son époque était aussi un très grand penseur et plusieurs de ses travaux en témoignent³. Parmi ses ouvrages de caractère philosophique figurent ceux qui traitent de la « classification des sciences » dans laquelle il réserve une division à l'« ethnologie ».

POUR RETROUVER LE MOMENT où l'idée de créer l'expression « ethnologie » est venue à Ampère, j'ai entrepris une recherche minutieuse dans les archives de l'Académie des Sciences de l'Institut de France⁴. En effet, cette Académie, dont Ampère était membre, conserve les notes, la correspondance et toutes sortes de manuscrits d'Ampère en 37 cartons. Il me semblait donc probable que j'y retrouverais des traces du terme « ethnologie » avant sa publication dans le tableau de classification des sciences. La création de ce tableau taxonomique a préoccupé le célèbre savant durant toute sa vie. Il exprime déjà les idées principales d'une classification de la connaissance humaine dans son « discours d'entrée » à l'École Centrale de Bourg, le 12 mars 1802⁵, bien que, dans une note manuscrite, il situe cette date initiale en 1803 :

J'étais à Lyon lorsque je commençai en 1803 des recherches sur les phénomènes que présente l'intelligence humaine et sur la manière dont nous avons acquis les divers genres de connaissances que nous possédons et dont nous pouvons en démontrer la vérité.⁶

Dans la préface de son *Essai*, il fait remonter à 1804 la mise en route de sa classification⁷. De toute façon, dès 1803, dans ses lettres et dans ses cours, Ampère mentionne maintes fois la rédaction ou la modification de son « tableau ».

3. Cf. Barthélemy Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère*. Paris, 1866 (2^e édition : 1869).

4. Je tiens à remercier Messieurs Robert Courrier et Louis de Broglie, Secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences, qui m'ont autorisé à effectuer ces recherches parmi les manuscrits d'Ampère, ainsi que les collaborateurs des Archives de cette Académie pour leur aimable assistance qui a grandement facilité mes travaux.

5. "Papiers d'André-Marie Ampère" dans les Archives de l'Académie des Sciences de l'Institut de France (abrégé dans les notes suivantes : Manuscrits d'Ampère), carton 20, chapitre 18, chemise 302.

6. Fragment de lettre, de cours ou d'un brouillon sans date. Manuscrits d'Ampère, cart. 14, chap. 15, chem. 256.

7. André-Marie Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*. Paris, 1834. p. XX.

Il le discute avec ses amis — tout particulièrement avec Claude-Julien Bredin de Lyon, Roux-Bordier de Genève et Maine-Biran de Bergerac — et soumet diverses versions à leur opinion. C'est ainsi que son ami Roux-Bordier remplit tout un cahier de remarques sur la classification d'Ampère⁸. Les années 1815 et 1817 sont particulièrement marquées par une reprise des travaux sur sa classification qu'il appelle, suivant les époques, « tableau psychologique », « tableau de l'entendement », « tableau de l'intelligence humaine », ou, de plus en plus souvent, « tableau » tout court. Ampère termine chacune de ces reprises avec la ferme conviction que le « tableau » est définitivement composé. En 1817, dans une lettre adressée à Roux-Bordier à Genève il écrit :

Vous me dites que vous ne me demandez pas où j'en suis, mais où en est M. de Biran, parce que mon tableau n'est pas parvenu à la perfection et que M. de Biran doit s'être arrêté à quelque chose désormais invariable. C'est précisément le contraire. Je vais d'abord vous prouver que le tableau l'est à jamais en en joignant une copie à cette lettre, où il ne peut plus y avoir rien à changer, comme vous vous en assurerez en le parcourant : non seulement par lignes horizontales, ce qui donne l'ordre chronologique de nos connaissances, divisées en deux époques, dont l'une dure jusqu'à ce qu'on apprenne à parler, et l'autre depuis lors jusqu'à la fin de la vie, mais encore en comparant les termes qui occupent des places correspondantes dans chaque système, en sorte que vous voyiez comment l'on passe d'une combinaison du premier (système subjectif) à celle qui lui correspond dans le dernier (système rationnel), par ces combinaisons correspondantes des deux systèmes intermédiaires.⁹

Dans la préface de son *Essai*, Ampère nous informe de la suite de ses travaux sur le « tableau » :

Je développai, dans le Cours de philosophie que je fus chargé de faire, de 1819 à 1820, à la Faculté des lettres de Paris, mes idées sur la classification générale des faits intellectuels. J'avais déjà consigné les principaux résultats de mon travail sur ce sujet dans un *tableau psychologique*¹⁰, que je fis imprimer pour en donner des exemplaires à un petit nombre d'amis, me réservant de discuter plus tard ces hautes questions, dans un traité spécial ; mais alors la découverte que fit Ersted... me força d'abandonner le travail psychologique dont je viens de parler, pour me livrer tout entier aux expériences et aux calculs...¹¹

En effet, c'est entre 1820 et 1827 qu'Ampère réalise ses recherches électromagnétiques qui aboutissent à ses découvertes universellement connues. Toutefois, même à cette époque de sa vie particulièrement consacrée à la physique, il reprend périodiquement son cher « tableau ». L'une de ces versions porte la mention « discuté avec M. Frédéric Cuvier en 1821 »¹², et une autre est intitulée « tableau où je ne changerai plus rien 7. 8bre 1822 »¹³. En 1826, Ampère recommence à s'occuper intensivement de perfectionner son tableau, il y apporte une nouvelle série de variantes. C'est alors que son fils lui écrit le 26 décembre 1826 :

8. Manuscrits d'Ampère, cart. 14, chap. 15, chem. 256. Daté de février 1811.

9. Manuscrits d'Ampère, cart. 26, chap. 20, chem. 393 bis. Lettre datée de Paris, le 28 mars 1817.

10. Je n'ai trouvé aucun exemplaire complet de ce tableau imprimé en 1817, car les deux qui figurent dans la collection de manuscrits d'Ampère à l'Académie des Sciences de Paris sont mutilés par des coupures et recollages qu'Ampère effectua lors des modifications.

11. A.-M. Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences...* 1834, pp. XXVI-XXVII.

12. Manuscrits d'Ampère, cart. 36, feuilles non classées.

13. *Ibidem*.

Que tu es bon, mon cher père, de m'écrire avec tant de détails, au milieu de tes occupations ! Encore ces maudites feuilles à recommencer ! Tâche au moins de t'en débarrasser le plus vite possible.¹⁴

Jean-Jacques Antoine Ampère écrit cette lettre de Bonn où il est en train de faire des études sur la mythologie germanique et tout spécialement nordique. Il envoie régulièrement à son père des nouvelles du développement de ses travaux. Il se met aussi en contact avec les personnalités qui pourraient l'aider dans ses recherches. Ainsi, à Cassel en mars 1827, il fait la connaissance des frères Grimm, à Weimar en avril il rencontre Goethe, et à Berlin en mai et juin il fréquente la demeure de Wilhelm von Humboldt qui l'emmène aussi à la maison de campagne de son frère. André-Marie Ampère reçoit des comptes rendus des voyages de son fils en août à Copenhague, et en septembre à Stockholm où il étudie toujours la mythologie et les anciennes langues nordiques. Le jeune Ampère va jusqu'en Laponie où il effectue des enquêtes ethnologiques sur le terrain, il observe les Lapons nomades dans leurs huttes, mange du renne avec eux, et il en informe son père par des descriptions très détaillées. Il semble plus que probable que le jeune Ampère, auteur de nombreux écrits de valeur ethnologique et qui fut l'un des précurseurs des recherches comparatives sur les traditions orales européennes en France, donna la notion et le goût de l'ethnologie à son père avec qui il était intimement lié. C'est vraisemblablement après le retour de son fils qu'André-Marie Ampère décide de créer, parmi les « sciences anthropologiques » de son tableau taxonomique, une division distincte portant le nom d'« ethnologie ».

Il ne m'est pas possible de préciser le moment exact où Ampère invente le terme « ethnologie ». La collection de manuscrits d'Ampère comprend plus de cent tableaux de diverses époques, mais peu sont datés. Le dernier tableau daté qui ne renferme pas encore la division « ethnologie » porte l'annotation : « recopié pour la dernière fois le 26 février 1826 »¹⁵. Ampère reprend avec vigueur ses travaux taxonomiques plus de trois ans après comme le signale une feuille manuscrite non datée :

Ce précis historique de mon travail doit se borner à rappeler les trois époques principales où mes idées sur la classification ont éprouvé des changements un peu notables : la première depuis mon séjour à Hyères à la fin de l'année 1829, jusqu'à mon passage à Grenoble au printemps de 1831¹⁶.

C'est sans doute au cours de ses nouvelles études taxonomiques commencées à la fin de 1829 qu'Ampère juge nécessaire d'introduire dans son tableau une nouvelle catégorie appelée « ethnologie ». Il est passionnant de poursuivre le développement des pensées qui l'y amènent. Ses tout premiers tableaux renfer-

14. André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondances et souvenirs (de 1805 à 1864)*. Recueillis par Madame H. C[heuvreux]. Vol. 1 et 2. Paris, 1875. Vol. 1, p. 413. — Je n'ai pas trouvé l'original de cette lettre parmi les manuscrits d'Ampère à l'Académie des Sciences.

15. Manuscrits d'Ampère, cart. 18, chap. 16, chem. 284.

16. Manuscrits d'Ampère, cart. 15, chap. 15, chem. 257.

ment les faits et processus gnoseologiques où les phénomènes culturels collectifs n'ont pas place. C'est sur le tableau « discuté avec M. Cuvier en 1821 », cité plus haut, que j'ai vu pour la première fois paraître une division de laquelle « ethnologie » est plus tard issue :

Système anthropologique

rapports noormatoristiques	{	conception noarchologique	coordination normatologique	idées psychologiques
		jugement psychoristique	jugement téléoristique	psychognose

rapports sociaux	{	conception hétairiologique	coordination sociale	idées hétairiologiques
		jugement anthropologique	jugement mémartyréménique	anthropognose

Dans le tableau du 26 février 1826 cité également plus haut, l'ancienne catégorie « rapports sociaux » se trouve divisée en deux :

Système hétériologique

rapports sociaux	{	conception hétériologique	coordination sociale
		idées hétériologiques	jugement hétérionomique

Système anthropologique

passions humaines	{	anthropotérèse	éthographie
		idées anthropologiques	jugement anthropologique

Ampère transforme donc considérablement à la fin de 1829 ses systèmes qu'il modifiera fréquemment encore. Il annonce l'une de ces modifications à son fils, alors professeur de littérature à l'Athénée de Marseille, dans une lettre mémorable, datée de Bordeaux, le 9 juin 1830, dont voici la reproduction¹⁷ (voir aussi la figure ci-après) :

17. Manuscrits d'Ampère, cart. 26, chap. 20, chem. 393. Lettre sur une feuille in-4°, pliée en deux et formant ainsi quatre pages. Le texte cité se trouve sur la face 2.

j'ai fait le tableau des sciences anthropologiques, divisé en trois embranchement, les sciences noologiques, cénoniologiques, et celles que j'appelle nootechniques en attendant que tu me donnes un meilleur nom pour ces dernières.

sciences anthropologiques relatives	à l'intelligence	sciences noologiques	psychologie. théosophie. éthique.
	aux sociétés humaines, leur organisation dont les arts mécaniques font partie, etc.	sciences cénoniologiques	éthnologie. hétérologie. législation.
	aux langues, à la littérature et aux beaux arts.	sciences nootechniques	lexicologie. philologie. callitechnie.

Fragment de la lettre, adressée par Ampère à son fils le 9 juin 1830, dans laquelle il emploie pour la première fois le terme « ethnologie ».

J'ai fait le tableau des sciences anthropologiques, divisé en trois embranchements, les sciences noologiques, cénoniologiques et celles que j'appelle [sic !] nootechniques en attendant que tu me donnes un meilleur nom pour ces dernières.

sciences anthropologiques relatives	à l'intelligence	sciences noologiques	psychologie théosophie éthique
	aux sociétés humaines, leur organisation dont les arts mécaniques font partie, etc.	sciences cénoniologiques	éthnologie [sic !] hétérologie législation
	aux langues, à la littérature et aux beaux arts	sciences nootechniques	lexicologie philologie callitechnie

Mais Ampère ne maintient pas longtemps cette décision, et son esprit agile recherche toujours une expression meilleure. Une lettre à son fils, datée de Cahors, le 16 juillet 1830, démontre bien ce mécontentement permanent qu'il manifeste envers lui-même :

... ce tableau n'est plus bon à rien que comme monument historique de ce que j'ai fait à Bordeaux. Perfectionné pendant mon séjour à Pau, il n'a été complètement arrêté qu'à Toulouse... Les changements ont surtout consisté dans des transpositions d'ordres ; j'ai cru devoir mettre les langues, la littérature et les beaux-arts avant les sciences historiques et politiques proprement dites.¹⁸

Dans cet état de tension intellectuelle, il avoue à son ami Bredin, dans un envoi du 1^{er} août 1830 de Limoges :

Ah, si du moins je pouvais captiver mes pensées de manière à continuer ce que j'ai commencé : l'explication de mon tableau.¹⁹

Il remanie tout et imagine une nouvelle classification de laquelle il omet le mot « ethnologie » récemment créé. Il le fait savoir, le 9 octobre 1830, à son fils séjournant alors à Vauteuil, département de la Seine-et-Marne :

... viens me voir le plus tôt possible, pour qu'on te montre le dernier tableau, encore augmenté d'un nouvel embranchement résultant de la division en trois sciences du 1^{er} ordre : la *géographie politique*, l'*histoire* et la *biologie*, confondues auparavant sous le nom d'*ethnologie*, en une seule science du 1^{er} ordre, qui n'était que *rudis indigestaque moles*, tandis qu'à présent c'est un charme comme tout va bien.²⁰

Ensuite, Ampère signale l'envoi du tableau modifié sous le même pli²¹ :

sciences	}	cosmologiques	[etc.]			
		}	philosophiques	}	psychologie [sic !]	[etc.]
					morale	[etc.]
					métaphysique	[etc.]
		}	anthropologiques	}	historiques	}
			histoire		diégématique	
			biologie		biologie	
			catastatiques	}	stratologie	[etc.]
					nomologie	[etc.]
					hiérologie	[etc.]
		chrestomatiques	[etc.]			

Ce tableau n'est nullement la dernière version, et, modifié puis complété, il réapparaît sous une autre forme dans laquelle l'« ethnologie » trouve de nouveau sa place. Cette nouvelle version est enfin présentée solennellement pendant les cours d'Ampère au Collège de France, puis annoncée et commentée dans la presse scientifique :

18. A.-M. Ampère et J.-J. Ampère, *Correspondances et souvenirs...* Vol. 2, p. 24.

19. *Ibidem*, vol. 2, p. 26.

20. Manuscrits d'Ampère, cart. 25, chap. 20, chem. 369. Troisième face d'une lettre de quatre pages.

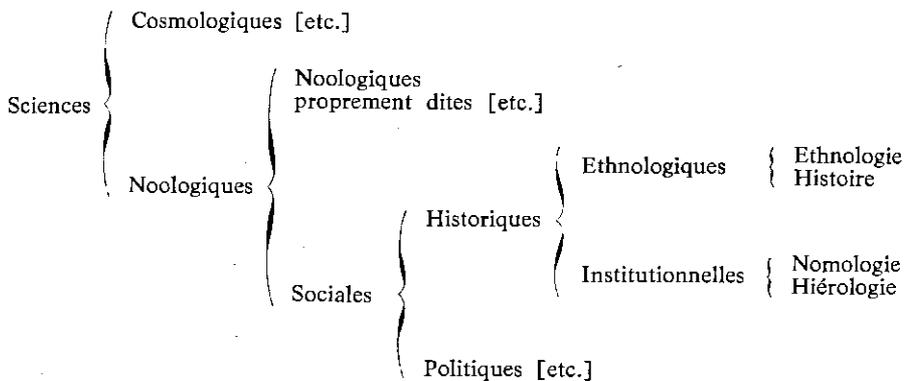
21. Ce tableau, primitivement joint à la lettre précitée (voir note 20), se trouve actuellement dans un dossier différent des manuscrits d'Ampère : cart. 14, chap. 15, chem. 257.

M. Ampère a consacré une partie de ses leçons du Collège de France à une revue encyclopédique des sciences qui présente tout l'intérêt des grandes idées générales. Nous attendrons la fin de ses cours pour en examiner l'ensemble et en faire le sujet d'un article spécial; les travaux inspirés par le désir d'associer les sciences par le lien religieux, en groupant dans une seule unité tout ce que peut embrasser l'esprit de l'homme, sont d'une importance trop haute devant ceux qui ont compris la carrière philosophique ouverte au dix-neuvième siècle, pour qu'il nous soit permis, lors même que leur tendance nous paraît rétrograde, de les omettre ou de les négliger...²²

L'article promis est en fait publié l'année suivante²³, et non seulement une version du tableau, mais également et surtout le terme « ethnologie » s'y trouvent imprimés pour la première fois.

L'entité du système taxonomique d'Ampère n'étant pas mon objet d'étude, je n'en reproduis ni le texte explicatif ni l'ensemble du tableau, mais seulement une partie de celui-ci où l'expression « ethnologie » figure à deux reprises : pour la première fois comme qualificatif des sciences, embrassant ainsi plusieurs disciplines, et, pour la deuxième fois comme substantif, désignant l'une des disciplines appartenant à la catégorie supérieure des sciences ethnologiques²⁴ :

Classification des connaissances humaines
ou tableau synoptique des sciences et des arts



Il faut attendre encore deux ans pour que le « tableau » soit édité comme un ouvrage indépendant²⁵. Il est considérablement transformé et augmenté :

22. J. R., Cours de physique générale de M. Ampère. p. 795. *Revue encyclopédique* (Paris), 52 (1831), pp. 795-797.

23. [André-Marie] Ampère, Classification des connaissances humaines. *Revue encyclopédique* (Paris), 54 (1832), pp. 223-229. — Cet article sur "... la classification des sciences proposée par M. Ampère dans les cours qu'il a fait cet hiver [1831-1832] au Collège de France..." est publié parmi les "Nouvelles scientifiques" de la *Revue encyclopédique*, rubrique permanente qui présente les comptes rendus des séances des Académies, du Collège de France, des Sociétés savantes, etc.

24. *Ibidem*, p. 226.

25. André-Marie Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*. Paris, 1834. — Il existe une réédition de ce volume, qui porte la mention "Première partie. Deuxième édition identique à la première. Paris, 1856."

Ampère invente de nouveaux noms par lesquels il en remplace d'anciens jusque dans les épreuves d'imprimerie²⁶. Cette dernière version deviendra célèbre, tout au moins parmi les philosophes, car, bien qu'elle assure une place très importante à l'ethnologie, elle demeurera en réalité inconnue des ethnologues. Un grand dépliant présente l'ensemble des « tableaux » au pluriel, puisqu'il s'agit alors de trois tableaux cumulatifs dont voici les parties concernant directement l'ethnologie :

PREMIER TABLEAU

* Sciences cosmologiques [etc.]

** Sciences noologiques	} C. Noologiques proprement dites ..	} V. Philosophiques
		VII. Ethnologiques
		VIII. Politiques

SECOND TABLEAU

V. Sciences philosophiques [etc.]

VI. Sciences dialectiques [etc.]	} n. Ethnologiques proprement dites	} 1. Ethnologie
VII. Sciences ethnologiques		
VIII. Sciences politiques [etc.]		3. Histoire
		4. Hiéologie

TROISIEME TABLEAU

VII.	} 1. Ethnologie	} a. Ethnologie élémentaire	} 11. Ethnographie
	} 2. Archéologie	} c. Mnémiologie	} 13. Géographie comparée
	} 3. Histoire	} e. Histoire élémentaire .	} 22. Mnémiognosie
	} 4. Hiéologie	} g. Sébasmatique	} 31. Diégématique
		34. Philosophie de l'histoire	
		41. Hiéographie	
		42. Symbolique	
		43. Controverse	
		44. Hiérogénie	

26. Ampère a effectué un nombre considérable de modifications au cours de la correction des épreuves, et c'est alors qu'il transforma même le titre de son ouvrage intitulé jusqu'aux dernières épreuves d'imprimerie "Essai de Mathésiologie ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines".

Le texte explicatif constitue un arrière-plan théorique se rapportant à « l'embranchement » des « sciences ethnologiques » :

Dans les sciences ethnologiques, où l'on étudie successivement les lieux qu'habitent les nations, et les races d'où elles tirent leur origine, les monumens qu'ont laissés les peuples qui nous ont précédés, l'histoire de leurs progrès et de leur décadence, et les religions qu'ils professent, l'ordre des quatre sciences du premier ordre correspondantes à ces quatre objets spéciaux, et leur réunion deux à deux en sous-embranchemens ne paraissent pas d'abord aussi nettement déterminés ; mais, dans les deux premières, on considère ce que l'on pourrait appeler le matériel des nations, indépendamment des passions, des croyances qui les font mouvoir, et dont les effets sont étudiés dans l'histoire et l'hiéologie. Cette considération me paraît suffisante pour justifier la réunion que j'ai faite des deux premières, dans l'embranchement des sciences ethnologiques proprement dites, et des deux dernières dans celles des sciences historiques. Il était d'ailleurs nécessaire que ces quatre sciences fussent coordonnées entre elles, de manière que l'archéologie précédât l'histoire à laquelle elle fournit ses plus solides fondemens.²⁷

Après sa publication, le « tableau » continue à occuper Ampère jusqu'à sa mort. Neuf ans après la parution de l'« Essai » et sept ans après le décès de son auteur, un volume complémentaire est édité qui laisse encore mieux comprendre ce qu'entend Ampère par la notion d'« ethnologie » :

3. *Sciences ethnologiques*. Le langage est le lien des sociétés ; sans lui, elles ne pourraient ni se former, ni subsister. Les sciences nootechniques doivent donc, dans l'ordre naturel, précéder les sciences ethnologiques.

C'est encore la pensée de l'homme qu'étudient celles-ci, mais ce n'est plus la *pensée* considérée en elle-même, ou dans les moyens par lesquels elle se manifeste : c'est la *pensée* dans les sociétés humaines *agissant* chacune comme un seul homme, possédant un territoire, y élevant des monumens qui en conservent le souvenir aux races futures, tantôt s'agrandissant, s'éclairant, tantôt exposées à des revers, et quelquefois disparaissant des contrées où elles avaient fleuri, pour faire place à d'autres nations, éprouvant des révolutions politiques, des révolutions religieuses, etc., etc.²⁸

AMPÈRE A RENDU A L'ETHNOLOGIE LE SERVICE de l'avoir baptisée entre la fin de 1829 et le 9 juin 1830, donc au moins neuf ans avant la date jusqu'à présent généralement connue. Il a aussi le très grand mérite d'avoir conceptuellement déterminé la place de cette discipline parmi les sciences humaines. Certes, Ampère classa les sciences en appliquant une méthode plus aprioristique qu'empirique, il chercha donc une catégorisation idéale plus que la somme des études réellement existantes. Cette méthode comporte beaucoup d'inconvénients mais aussi quelques avantages. Les premiers sont connus et répétés avec peut-être trop de

27. A.-M. Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences...* p. 254.

28. André-Marie Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*. Seconde partie. Paris, 1843. [Avec un "Avertissement" par J.-J. Ampère (pp. V-X) et avec une "Notice sur M. Ampère" : I. "Sa jeunesse, ses études diverses, ses idées métaphysiques, etc." par Charles-Augustin de Sainte-Beuve (pp. XI-LIX), et II. "Physique" par Emile Littré (pp. LX-XCVI). Ce volume ne fut jamais réédité.] pp. 164-165.

sévérité²⁹, tandis que les derniers restent encore à démontrer dans le cas de chaque science. En ce qui concerne l'ethnologie, Ampère était indiscutablement en avance sur son temps et attribua à cette science des caractéristiques plus exactes que quiconque avant Bastian et Taylor. Par exemple, en lisant cette phrase « la *pensée* dans les sociétés humaines *agissant* chacune comme un seul homme », comment ne pas se remémorer les principes fondamentaux de l'ethnologie française, reformulés avec un siècle de retard par Mauss et Halbwachs ? La mise en valeur des divers aspects social, psychologique, historique, linguistique et géographique de l'ethnologie y révèle un tel modernisme et présente tant d'actualité que si un ethnologue publiait aujourd'hui cette classification elle serait très respectablement critiquée et discutée.

Je crois devoir souligner trois très grandes valeurs de la notion d' « ethnologie » telle qu'Ampère l'a déterminée.

1. Elle établit une harmonie idéale entre les sciences dites sociales, et dans ses ramifications logiques se trouvent moins de contradictions que les sciences sociales en connaissent actuellement et réellement. On y retrouve dans une forme, à mon avis, plus complète et plus intelligemment composée, le système sociologique d'Auguste Comte dont Ampère semble d'ailleurs être le maître et l'inspirateur. En effet, Ampère était professeur à l'Ecole Polytechnique lorsque Comte y entra comme élève en 1814. Il me semble certain que le jeune professeur dont les préoccupations intellectuelles se concentraient depuis une douzaine d'années, sans interruption ou presque, sur la classification des sciences les ait exposées dans ses cours. Partant de ce fait, l'un des meilleurs connaisseurs de leurs œuvres peut se demander s'il n'a pas existé une influence réciproque entre Ampère et Comte³⁰. Après avoir étudié le développement des tableaux taxonomiques d'Ampère, je suis convaincu que cette influence était unilatérale, dirigée sur Comte. En effet en 1825 quand Comte publie ses « Considérations philosophiques sur les sciences et les savants », la catégorie des « sciences sociales » d'Ampère avec une ramification vers l' « anthropologie » existait déjà depuis au moins quatre ans. A cette époque, les travaux taxonomiques d'Ampère étaient très largement connus dans les milieux scientifiques, tandis que les idées de Comte demeureront encore longtemps ignorées. Ainsi, Littré, disciple de Comte, écrit une longue étude sur Ampère, et, à propos de sa classification, évoque celle des encyclopédistes sans faire allusion à celle de Comte³¹.

Je n'exclurai pas la probabilité que les catégories « sciences sociales » et « ethnologie », formulées en 1830 ou même avant par Ampère, aient servi de sources directes à Comte pour le terme « sociologie », utilisé par lui pour la première fois en 1839, dans le quatrième volume des « Cours de philosophie

29. Voir, par exemple, Laffont-Bompiani, *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*. Vol. 1-4. 4^e édition. Paris, 1962. Vol. 2, p. 242.

30. Cf. Louis de Launay, *Le grand Ampère, d'après des documents inédits*. Paris, 1925. p. 267.

31. *Ibidem*, p. 267.

positive »³². Pour clore cette recherche de rapports entre Ampère et Comte, je soulignerai que le mot « ethnologie » est plus heureux du point de vue linguistique que son homogène « sociologie ». En effet, « ethnologie » renferme deux racines grecques, tandis que « sociologie », qui accouple une racine latine avec une racine grecque, se révèle hybride.

2. La seconde qualité d'Ampère que je voudrais mettre en relief est que ses notions d'« ethnologie » et de « sciences ethnologiques » répondent plus parfaitement à l'exigence de nos théories et méthodologies actuelles que le concept d'« ethnologie » d'Edwards, jusqu'à présent présumé père de ce terme. Pourtant, quelques auteurs allemands, comme Bastian et Mühlmann³³, attribuent un rôle prépondérant à William Frédéric Edwards non seulement dans l'invention du terme « ethnologie » mais aussi dans la définition des principes scientifiques qui s'y rattachent. Il est incontestable qu'Edwards — ce médecin et linguiste amateur, Jamaïquain de naissance, Anglais par ses parents, élevé en Belgique et installé à Paris — a rendu un certain service à l'ethnologie par la fondation de la « Société ethnologique de Paris », assisté d'ailleurs par un groupe de géographes français. Bastian et Mühlmann basent leur opinion sur une lettre qu'Edwards écrivit à un historien, longue de 108 pages imprimées, qui, rééditée, occupa la partie initiale du premier volume des « Mémoires de la Société ethnologique ». Cette lettre est considérée par Bastian et Mühlmann comme la charte de cette première société savante intitulée d'« ethnologie », et, par conséquent, comme celle de toute la science ethnologique moderne. Or, cette lettre ne contient que les principes d'une considération naturaliste et purement raciale — dans le pire sens du terme — non seulement des groupes humains mais aussi de toute l'histoire. Les idées de cette lettre sont assez banales et reflètent une incompréhension totale des faits culturels. Edwards croit que les « races », même dispersées dans tous les coins du globe, conservent éternellement leurs caractéristiques physiques, et que, celles-ci déterminant leur comportement culturel, elles ne s'assimilent jamais à leur milieu. Pour appuyer sa thèse, il cite l'exemple des juifs : « ... le climat ne les a pas assimilés aux nations parmi lesquelles ils habitent ; et ce qu'il y a de plus important, c'est qu'ils se ressemblent tous dans des climats divers. Un juif anglais, français, allemand, italien, espagnol, portugais, est toujours un juif par la figure, quelles que soient les nuances qu'il présente... »³⁴. Edwards lie aussi l'invariabilité des faits culturels (tout au moins ceux que son imagination embrasse) à l'invariabilité des races, et, de plus, fait même remonter aux races la stratification sociale : « Les différences de castes et de rangs, dont l'origine remonte souvent à une différence de race, opposent en premier lieu une barrière qu'on franchit souvent par quelques endroits, malgré la sévérité des lois et la force des préjugés, mais

32. 47^e leçon, p. 252.

33. Voir la note infrapaginale n° 2.

34. William Frédéric Edwards, Des caractères physiologiques des races humaines considérés dans leur rapport avec l'histoire. pp. 13-14. *Mémoires de la Société Ethnologique* (Paris), 1 (1841), pp. 1-108.

qui retient long-temps la multitude »³⁵. Toutefois, parmi les nombreuses caractéristiques raciales il n'en voit qu'une, car, dit-il, on ne peut reconnaître les descendants des grandes nations de l'antiquité (ce sont celles qui l'intéressent seules) ni à leur taille, ni au degré de leur embonpoint, ni à la coloration de leur peau, ni à leur chevelure, mais à leur visage³⁶. Partant de ce principe, il se propose de retrouver les caractéristiques de la race gauloise³⁷, et rien ne lui est plus facile que de découvrir les Huns dans les Hongrois³⁸. L'essentiel de cette lettre — il faut une fois le dire — est le fruit d'un esprit moyen, son niveau et sa valeur ethnologiques restent loin derrière la plupart des précurseurs de l'ethnologie du 18^e siècle. Ses thèses pouvaient paraître naïves en ce milieu du 19^e siècle, et rappellent plus les écrits fantaisistes des « celtomanes » que, par exemple, les travaux systématiques et consciencieux de l'Académie Celtique des années 1805 à 1812. Plus proches et même issues de ceux-ci semblent être les études de Jean-Jacques Ampère qui a probablement contribué à la formation du concept « ethnologie » de son père³⁹.

Il est intéressant de noter que Bastian et Mühlmann, qui exclurent catégoriquement les études européennes de l'ensemble de l'ethnologie, voient unanimement en Edwards le père de la notion d'ethnologie, lui qui n'a pris en considération que des phénomènes (raciaux) européens. Par contre, la notion d'ethnologie d'Ampère fait preuve d'une universalité répondant aux principes de l'ethnologie moderne.

Je dois à la vérité de faire remarquer que les statuts de la Société ethnologiques de Paris sont plus dictés par une considération culturelle que la lettre d'Edwards, et ils se rapprochent plus de nos concepts actuels. Qu'Edwards n'y a pris aucune part ressort du fait qu'il répète et accentue ses idées raciales dans

35. *Ibidem*, p. 18.

36. *Ibidem*, p. 37.

37. *Ibidem*, pp. 67-68.

38. *Ibidem*, pp. 70-82.

39. Ayant établi des contacts scientifiques avec les représentants les plus importants de l'ethnologie européenne de son époque, Jean-Jacques Ampère développe très consciencieusement au Collège de France ses cours "littéraires" qui traitent en réalité des traditions orales et de la mythologie populaires européennes. Il y analyse des sujets tels que la mythologie scandinave, la tradition et la poésie populaires des peuples germaniques. Ces investigations approfondies conduisent le fils d'Ampère à effleurer des problèmes de l'ethnologie moderne tels que ceux des confins ethniques, connus, d'après les publications anglo-saxonnes, surtout sous le nom de "marginal areas", qu'il évoque à propos des traditions populaires d'Islande.

un écrit ultérieur⁴⁰ qui dépasse même, si possible, la naïveté de sa lettre tant citée. Par ailleurs, Edwards n'emploie jamais, ni dans sa « lettre » ni dans la brochure que je viens de mentionner, et sous aucune forme, le terme d'ethnologie, et il n'est pas certain qu'il soit même le parrain de la Société ethnologique de Paris.

Pour l'« ethnologie », telle que la formule Ampère, le concept naturaliste demeure étranger. Ampère se montre formel dans sa classification : l'ethnologie est rangée parmi les « sciences noologiques » « qui ont pour objet l'étude des sociétés humaines et toutes les circonstances de leur existence passée ou présente »⁴¹. Cette catégorie se distingue nettement des « sciences cosmologiques » parmi lesquelles se trouvent les sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales. Ampère met donc l'ethnologie à sa juste place dans le sens le plus moderne, et notre science serait certainement plus avancée si, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, cette notion avait été acceptée, et non pas celle d'Edwards, de Prichard, de Broca et de leurs adeptes.

3. Un troisième aspect moderne de l'ethnologie se dégage du tableau taxonomique d'Ampère, c'est l'équilibre idéal et logique entre l'ethnologie et l'ethnographie. Ampère a défini les relations entre ces deux préoccupations d'étude avec une clarté frappante : l'ethnographie représente une branche de l'« ethnologie élémentaire » qui se distingue de l'ethnologie comparée. Cette définition réserve à l'ethnographie, à l'intérieur de l'ensemble de l'ethnologie, la partie documentaire et descriptive, donc exactement la même sphère que notre théorie ethnologique actuelle lui attribue. Les savants de ces cent trente années qui nous séparent d'Ampère n'ont pas toujours été de cet avis ce qui a souvent amené l'ethnologie non seulement à des divisions terminologiques mais aussi à des controverses théoriques stériles. Si cette définition, acceptée aujourd'hui, avait toujours été respectée depuis Ampère, l'ethnologie aurait pu éviter de nombreuses confusions gênantes.

Après cet exposé, il serait peut-être utile de résumer les diverses étapes de l'expansion du terme et du concept d'« ethnologie » :

1830. Bordeaux. Le terme « ethnologie » apparaît pour la première fois dans une lettre manuscrite concernant la classification des sciences d'André-Marie Ampère, adressée à son fils le 9 juin 1830.

40. William Frédéric Edwards, *De l'influence réciproque des races sur le caractère national*. Paris [1845]. L'auteur constate dans cette brochure : « Il y a d'ailleurs trois causes qui agissent sur le caractère national ; d'abord l'influence du climat, puis l'origine du peuple, et enfin la race à laquelle il appartient. » (p. 3). Le sujet principal de toute la publication consiste toutefois dans les seuls faits raciaux, dans le sens le plus strictement biologique du terme.

41. A.-M. Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences...* Seconde partie. p. 82.

1831. Paris. Ampère traite publiquement du terme « ethnologie » dans ses cours sur la classification des sciences au Collège de France.
1832. Paris. Le terme « ethnologie » apparaît pour la première fois imprimé dans un article d'Ampère de la « Revue encyclopédique ».
1834. Paris. Le terme « ethnologie » est publié dans l'« Essai sur la philosophie des sciences ou une exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines » par Ampère.
1839. Paris. Fondation de la « Société ethnologique de Paris » par William Frédéric Edwards et un groupe de géographes français.
1842. London. Le terme « ethnology » est publié dans « The Natural History of Man » par James Cowles Prichard qui le définit ainsi : « The history of nations termed ethnology, must be mainly founded on the relations of their languages » (p. 132).
1842. New York. Fondation de l'« Ethnological Society of New York », prédecesseur de l'« American Ethnological Society » actuelle.
1843. London. Fondation de l'« Ethnological Society of London », grâce à l'activité d'un comité composé de Thomas Hodgkin, James Cowles Prichard et Robert Owen.
1863. Stockholm. Apparition du terme « ethnologi » en Scandinavie dans le livre de Gunnar Olof Hyltén-Cavallius, « Wärend och Wirdarne », qui porte comme sous-titre « Ett försök i svensk ethnologi ».
1869. Berlin. Fondation de la revue « Zeitschrift für Ethnologie und ihre Hilfswissenschaften als Lehre vom Menschen in seinen Beziehungen zur Natur und zur Geschichte » par Adolf Bastian et Robert Hartmann.
1871. Firenze. Fondation de la « Società italiana di antropologia e di etnologia » par P. Mantegazza et F. Finzi.

Ces quelques dates marquent le début de l'expansion du terme et de la notion d'« ethnologie », mais elles sont suivies de bien d'autres. Aujourd'hui, je peux l'avancer sans exagération, le mot « ethnologie » est connu dans le monde entier. Son sens ne répond pas encore partout à l'exigence scientifique que nos recherches lui impose, mais l'intensification des relations internationales conduira inévitablement le monde scientifique à une acception identique et généralement adoptée. Les cadres terminologiques et conceptuels de l'ethnologie sont définis par le génie d'Ampère, mais il appartient aux ethnologues de les remplir selon leurs besoins scientifiques et de les faire triompher universellement, dans l'intérêt même de leurs travaux.